

COMMUNICATION

communication@rhne.ch tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

Un nouveau traitement par laser pour les femmes de tous âges

Le département de gynécologique-obstétrique du RHNe propose, depuis peu, une nouvelle prestation destinée aux femmes de tous âges : la laserthérapie gynécologique. Non-invasif, ce traitement est indiqué en cas de sécheresse vaginale et vulvaire, d'incontinence urinaire à l'effort et de prolapsus génital.

Certaines pathologies gynécologiques ont un impact considérable sur la qualité de vie et la sexualité des femmes. Après un accouchement et jusqu'à la ménopause, la moitié d'entre elles sont concernées par une sécheresse vaginale et vulvaire, une incontinence urinaire à l'effort et un prolapsus génital. En complément des traitements classiques, le département de gynécologie-obstétrique du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) s'est doté d'une nouvelle technologie : la laserthérapie.

Ce traitement non-invasif comprend trois séances d'une vingtaine de minutes, à répéter, si besoin, après 18 à 24 mois. Il est réalisé en ambulatoire et ne nécessite pas d'anesthésie. La laserthérapie repose sur un échauffement contrôlé et en douceur du tissu vaginal. Elle stimule la formation des vaisseaux sanguins, augmente l'activité des cellules et favorise la production de collagène, sans dommage thermique.

« La laserthérapie est une bonne alternative pour le traitement de la sécheresse vaginale pour les patientes qui, pour des raisons médicales, ne peuvent pas bénéficier d'un traitement hormonal ou pour celles qui ne souhaitent pas prendre un traitement local, souligne la Dre Cristina Manea, médecin-cheffe au sein du département de gynécologie-obstétrique. Cette thérapie pourrait être une solution également pour les femmes qui souhaitent éviter ou retarder une chirurgie dans l'indication d'incontinence urinaire légère à modérée. Les études cliniques montrent par ailleurs d'excellents résultats : après traitement, 81% des femmes ne souffrent plus d'incontinence urinaire et 95% des patientes n'éprouvent plus de sécheresse vaginale et vulvaire, ce qui améliore leurs relations intimes. »

Cette nouvelle prestation complète l'offre de prise en charge des patientes au sein du département de gynécologie-obstétrique. En attente d'un éventuel remboursement par la LAMal, le prix d'une séance a été fixé à 350 francs.

Neuchâtel, le 14 février 2024

La Dre Cristina Manea, médecin-cheffe au sein du département de gynécologieobstétrique, répond à vos questions par e-mail : secretariatmanea@rhne.ch